

Val Somme

de

Mon
mag

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COM DE COM

Février 2021

54



Retrouvez avec ce magazine votre nouvel autocollant pour votre bac de tri

Une seconde vie pour nos objets

Des initiatives d'aujourd'hui indispensables pour l'avenir



Guide du tri

Retrouvez en cahier détachable votre nouveau guide du tri !



8

Nouvelle rubrique BD

Les personnages célèbres du Val de Somme



24

Réseau de lecture publique

Zoom sur la nouvelle médiathèque

Édito

ENVISAGEONS ENSEMBLE LE FUTUR DE NOTRE TERRITOIRE

Ce début d'année reste marqué par la pandémie et les contraintes qu'elle impose à chacun de nous : personnes âgées, familles, étudiants, artisans et commerçants. L'épreuve est difficile pour nos concitoyens mais nous devons rester optimistes et solidaires. Les articles de ce magazine ont pour but de vous informer mais également de vous démontrer que malgré la crise sanitaire, notre territoire reste actif et confirme sa vitalité.

Une des illustrations de notre dynamisme prend forme dans les réunions organisées avec les nouveaux conseils municipaux. Lors de mon élection en juillet 2020, j'avais souligné combien il était important d'aller à la rencontre des nouveaux élus pour présenter les différentes compétences de la Communauté de Communes. Il s'agit ici d'avoir une vision partagée de notre territoire, de ses atouts et des objectifs à atteindre. Ce type de réunion pourra être élargi à l'ensemble de nos 33 communes. Car ces rencontres permettent également d'échanger sur les difficultés, les projets et les souhaits des équipes municipales élues en 2020.

À l'issue de la période de confinement, comme promis, nous irons à la rencontre de nos habitants, afin d'échanger sur l'avenir de notre territoire.

Je tenais à remercier le personnel de la Communauté de Communes du Val de Somme qui a su, tout au long de cette année difficile, préparer les dossiers de l'année 2021. Leur présence permanente et leur investissement nous a permis de bénéficier de soutiens financiers, notamment dans le cadre du plan de relance de l'État.

Je forme le vœu que nous puissions retrouver en 2021 la liberté de vivre, de se revoir, de retrouver du lien social... le tout en bonne santé.



Alain BABAUT

Président de la Communauté de Communes du Val de Somme

Au fil des pages

03 ACTUALITÉS

- L'actu du Val de Somme

06 TRAVAUX

- La Com de com investit pour vous au quotidien

07 DÉV. ÉCONOMIQUE

- Un fonds de soutien pour nos entreprises touchées par le Covid-19

08 PERSONNAGES DU VAL DE SOMME EN BANDE DESSINÉE

- Eugène Lefebvre, pionnier de l'aviation

12 NATURE

- La biodiversité du Val de Somme : la chauve-souris



14 ENVIRONNEMENT

- La Commission environnement, mobilisée face à l'enjeu de la réduction de nos déchets

- L'économie circulaire, une inspiration pour notre avenir

13 TERRITOIRE

- Si tu vas à Warloy-Baillon...



20 MÉTIERS

- ATSEM

22 URBANISME

- Le PLH, c'est quoi ?

24 MÉDIATHÈQUE



- La filature, ou la métamorphose d'une vieille usine en médiathèque

26 ANIMATIONS

- Fêtes dans nos communes



Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy | **Rédacteur en chef :** Frédéric Pelletier
Comité de rédaction : Denis Demarcy, Nathalie Blot, Claire Amiable-Lamotte, Thomas Hermant et Lucie Dutour pour Picardie Nature, DPG

Crédits photos : Denis Demarcy, CCVS, Picardie Nature, Bureaufacebook, les administrés et élus du Val de Somme pour l'envoi de leurs photos.

Conception / Réalisation : Agence Resec

ISSN 1634/2771 - Dépôt légal 01/2021 | Communauté de Communes du Val de Somme
31 ter rue Gambetta - BP 70063 - 80800 CORBIE

L'actu du Val de Somme

Retour sur les événements et manifestations qui se sont déroulés ces dernières semaines dans le Val de Somme.

Le président en tournée dans nos communes

Alain Babaut l'avait promis le 16 juillet lors de sa réélection comme président de la Com de Com. En début de mandat, il viendrait dans les mairies avec quelques vice-présidents et le directeur des services, Frédéric Pelletier, rencontrer les nouveaux maires et leur conseil municipal. Pour faire connaissance, pour expliquer le rôle et les compétences de la Communauté de communes mais aussi pour évaluer tout ce qui a déjà été fait par la CCVS dans chaque commune avec les montants financiers. Et surtout pour parler en toute transparence des besoins, des projets des conseils municipaux.

C'est à Franvillers que le président est venu en premier. Puis les réunions se sont enchaînées à Bussy-lès-Daours, Sailly-Laurette, Lamotte-Brebière, Heilly, Fouilloy, Daours

avant Villers-Bretonneux, Corbie, Ribemont-sur-Ancre, Sailly-le-Sec et Hénencourt.

Les conseillers municipaux ont pu poser toutes les questions sur les différentes compétences. Et ils ont mieux compris comment la Communauté de communes du Val de Somme pouvait les épauler au cours de leur mandat. Les retours sur ces échanges ont été bons, montrant que rien ne pouvait remplacer la proximité entre élus. Mais ils ont surtout eu le mérite de rapprocher les conseillers municipaux de l'exécutif de la communauté de communes. Ils se trouvent ainsi mieux associés aux décisions communautaires.

La Communauté de communes prévoit également au cours du mandat de venir rencontrer les habitants du territoire au cours de réunions de secteur.

Nouveau !



Pour 2021, Le Val de Somme vous souhaite ses meilleurs vœux en vidéo !

Retrouvez notre beau territoire en images sur valdesomme.com



Bussy-lès-Daours

Du poisson pour les pêcheurs !

Le mardi 8 décembre 2020, a eu lieu le traditionnel rempoissonnement annuel du plan d'eau de Bussy-lès-Daours.

Un lâcher de 330 kg de gardons de tailles diverses a rejoint de très beaux spécimens de carpes, brochets et autres, pour le futur plaisir des adhérents.



Fouilloy - Villers-Bretonneux

Au revoir **Caroline**, bienvenue à **Rebecca** !

Depuis le 4 décembre, Rebecca DOYLE est la nouvelle directrice du Centre Sir John Monash et elle est en même temps la représentante du ministère australien des anciens combattants en France, en tant que conseillère accréditée auprès de l'ambassade d'Australie à Paris. Avant de prendre ses fonctions au Centre Sir John Monash, Rebecca a occupé le poste de directrice de la section des Mémoires internationaux du bureau Australien des sépultures de guerre. Un poste à haute responsabilité qui coordonne la gestion de 40 monuments commémoratifs officiels australiens répartis dans 16 pays. Titulaire d'un diplôme en sciences appliquées de l'université Deakin, elle parle couramment français.

Nous souhaitons la bienvenue à Rebecca et nous remercions Caroline pour tout le travail accompli sur notre territoire, son professionnalisme, sa simplicité et sa proximité. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ses nouvelles fonctions en Australie.

Une retraite bien méritée pour **Daniel** !

Après 15 années passées à entretenir le site du Mémorial, Daniel GENTILHOMME, jardinier passionné effectuait fin novembre sa dernière journée de travail. Il a été salué pour son sérieux et son investissement dans sa fonction par Caroline BARTLETT et Rebecca DOYLE. « Monsieur Gentilhomme connaît tous les secrets et tous les recoins du site du Mémorial. Impliqué chaque année dans l'organisation des commémorations de l'Anzac Day, il a également participé à la construction du centre d'interprétation et m'a conseillé sur les essences d'arbres à planter ici » a tenu à souligner Caroline Bartlett



Daours

Trois subventions pour la commune

La secrétaire Générale de la préfecture a rendu visite à Didier Bardet, maire de la commune de Daours pour lui annoncer dans sa mairie une bonne nouvelle. Ses trois dossiers déposés en octobre dans le cadre de la DSIL, Dotation de Soutien à l'Investissement sont passés en commission et ont reçu un avis favorable. « La commune pourra profiter de 80% de subvention pour trois projets, la rénovation énergétique du logement communal (7 368,58 €), la rénovation thermique de la maison des associations (7 080,60 €) et la rénovation énergétique de l'école (6 547,20 €) » a expliqué la sous-préfète à Didier Bardet, en lui donnant les arrêtés de subvention signés par le Préfet de Région. « Avec des nouvelles comme celles-ci, vous pouvez revenir quand vous voulez Madame la Sous-Préfète ! » a lancé tout sourire le maire, heureux de ce soutien qui va lui permettre de se lancer dans des travaux souvent reportés pour raisons budgétaires.



Cerisy C'est le grand nettoyage à l'étang

L'école MFR d'Éclusier-Vaux est venue nettoyer l'étang communal, ces étudiants ont réalisé un travail remarquable et ont redonné à cet étang toute sa beauté. Un grand bravo pour leur travail qui contribue chaque jour à préserver et garantir notre biodiversité.



Franvillers

"Tu m'as tellement manqué"

Un Franvillois, Jean-Marie LAOUT, ancien conseiller municipal, publie un livre...

C'est l'histoire d'un homme né en 1936 au sein d'une famille ouvrière heureuse. Son père Gabriel, parti au front en 1939, est mort dans un stalag avant l'arrivée des Américains. Toute sa vie Jean-Marie a recherché ce père. Le témoignage est historique, concis, précis, enrichi de documents, de lettres et de photos rappelant le sacrifice de Gabriel à la bataille de Juin 1940, puis durant ses cinq années de captivité.

Contact : M Jean-Marie LAOUT - Tél. : 06 81 30 54 42

Livre en vente à la mairie de Franvillers ou en franco

Retour de l'opération Hauts-de-France propres en 2021 !

L'opération Hauts-de-France Propres aura lieu cette année les vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 mars 2021.

En raison du contexte sanitaire actuel lié au Covid-19, aucune réunion d'information ne sera organisée. Les modalités

d'organisation et les inscriptions se réaliseront uniquement par mail ainsi que sur le site : www.hautsdefrance-propres.fr.

N'hésitez pas à contacter votre commune pour connaître les points de dépôts.



L'ADIL

Agence Départementale d'Information sur le Logement

continue de vous conseiller sur les questions liées au logement. Elle propose des permanences sur rendez-vous (03 60 12 45 00) sur le Val de Somme. Ces permanences ont lieu à la CCVS - 31ter, rue Gambetta à Corbie de 14 h à 16 h 30 les :

- Mercredi 10 mars
- Mercredi 18 août
- Mercredi 21 avril
- Mercredi 29 septembre
- Mercredi 02 juin
- Mercredi 10 novembre
- Mercredi 7 juillet
- Mercredi 15 décembre

L'ADIL est également joignable :

Par téléphone au 03 60 12 45 00 le lundi de 14 h à 17 h, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et vendredi de 9 h à 12 h - Par mail : adil80@adil80.org

Don du Sang



Collecte à CORBIE - Salle

polyvalente d'Étampes de 8 h 30 à 12 h 30

- Samedi 20 mars
- Samedi 04 Septembre
- Samedi 05 juin
- Samedi 30 octobre

Collecte à VILLERS-BRETONNEUX

Au marché couvert

- 20 février de 9 h à 12 h
- 6 Mai de 14 h à 18 h
- 26 Juillet de 14 h à 18 h
- 14 octobre de 14 h à 18 h
- 21 décembre de 14 h à 18 h

Hauts-de-France
PROPRES

#hdfpropres

La Com de com investit pour vous au quotidien



Malgré les épisodes traversés durant l'année 2020, la CCVS a maintenu ses projets d'amélioration, de création et de sécurisation et continue à soutenir l'économie locale en faisant intervenir sur ces chantiers des entreprises présentes sur le territoire

En 2020, la Communauté de Communes du Val de Somme a investi 29 806 500 euros pour couvrir les services qui vous sont apportés au quotidien tels que :

- Les travaux de voirie
- Le traitement des eaux usées
- La gestion du réseau et la distribution de l'eau potable
- L'entretien des bâtiments intercommunaux (gymnases, centre aquatique, médiathèques, ...)

- La gestion des déchets
- Les activités touristiques, animation culturelle et lecture publique



TRAVAUX EN COURS OU SUR LES DERNIERS TRAVAUX DE L'ANNÉE 2020

• EAUX PLUVIALES - EAUX POTABLES - ASSAINISSEMENT - VOIRIE

Pont-Noyelle



Extension du réseau d'eau potable rue L. Houbron et route de Daours. Travaux réalisés par la société Hydra

Villers-Bretonneux



Travaux de création du réseau d'eau pluviales de la RD1029 pour la tranche 2. Travaux réalisés par la société IREM

Corbie



Rue Sorbier, impasse des saules, rue Baptiste Marcet, impasse Thuillier. Travaux réalisés par la société Hydra

Marcelcave



Travaux de déconnexion de surfaces actives et travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur la RD42. Travaux réalisés par les sociétés IREM et ATEC



Travaux de mise en sécurité des stations d'épuration et des postes de refoulement sur plusieurs communes du Val de Somme



Liste complète des communes et rues concernées sur valdesomme.com

Un fonds de soutien

pour nos entreprises touchées par le Covid-19



Bilan des aides versées en 2020

La Région Hauts-de-France ayant prolongé sa délégation exceptionnelle de compétence, la commission « développement économique » de la Communauté de Communes, réunie le 8 décembre dernier a décidé de reconduire en 2021 :

- l'aide au loyer pour le 2^{ème} confinement
- l'aide au remboursement du prêt garanti par l'État, en gardant les mêmes critères de sélection.

Un courrier a été adressé aux entreprises concernées par la fermeture administrative de leur établissement en novembre, voire au-delà pour certains professionnels, afin de leur indiquer les modalités de versement de ce fonds de soutien.

Des aides concrètes et appréciées.

Certes nous ne pouvons pas aider tout le monde. Les fonds publics reversés sous forme de subvention ne peuvent servir des intérêts individuels. La Communauté de Communes n'a pas pour but de stigmatiser telle profession ou tel commerçant. L'effort collectif déployé par le Val de Somme doit être valorisé et encouragé.

Il faut souligner que peu d'intercommunalités ont proposé des aides à ce point concrètes, telles que la prise en charge

des loyers ou l'aide à l'achat de masques et de gel hydroalcoolique.

À ce titre, de nombreuses entreprises nous ont fait part de leurs remerciements pour ces aides qui leur ont permis de faire face à l'arrêt brutal de leur activité.

Prévisions budgétaires pour l'année 2021 :

150 000 €

Vous avez récemment créé votre entreprise ? Faites-vous connaître auprès de votre mairie !

La Communauté de communes prépare un annuaire des professionnels du territoire pour recenser toutes les entreprises du Val de Somme. Si vous avez récemment créé votre activité, signalez-vous auprès de votre Mairie, qui transmettra ensuite vos coordonnées complètes à la Com de Com.



220 courriers envoyés en juin 2020 aux artisans, commerçants du Val de Somme pour connaître leurs besoins et leurs difficultés



Aide au paiement des loyers et à l'achat de matériel de protection
67 833 €

43 dossiers validés

5 artisans 27 commerçants 11 cafés et restaurants

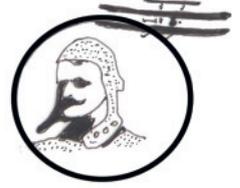
Aides versées par la Com de Com en 2020 :
128 489 €

Aide au remboursement au PGE (prêt garanti par l'État) pour faire face aux besoins de trésorerie
60 656 €

16 dossiers validés au 31/12/2020

Célébrités du
Val de Somme

EUGENE LEFEBVRE



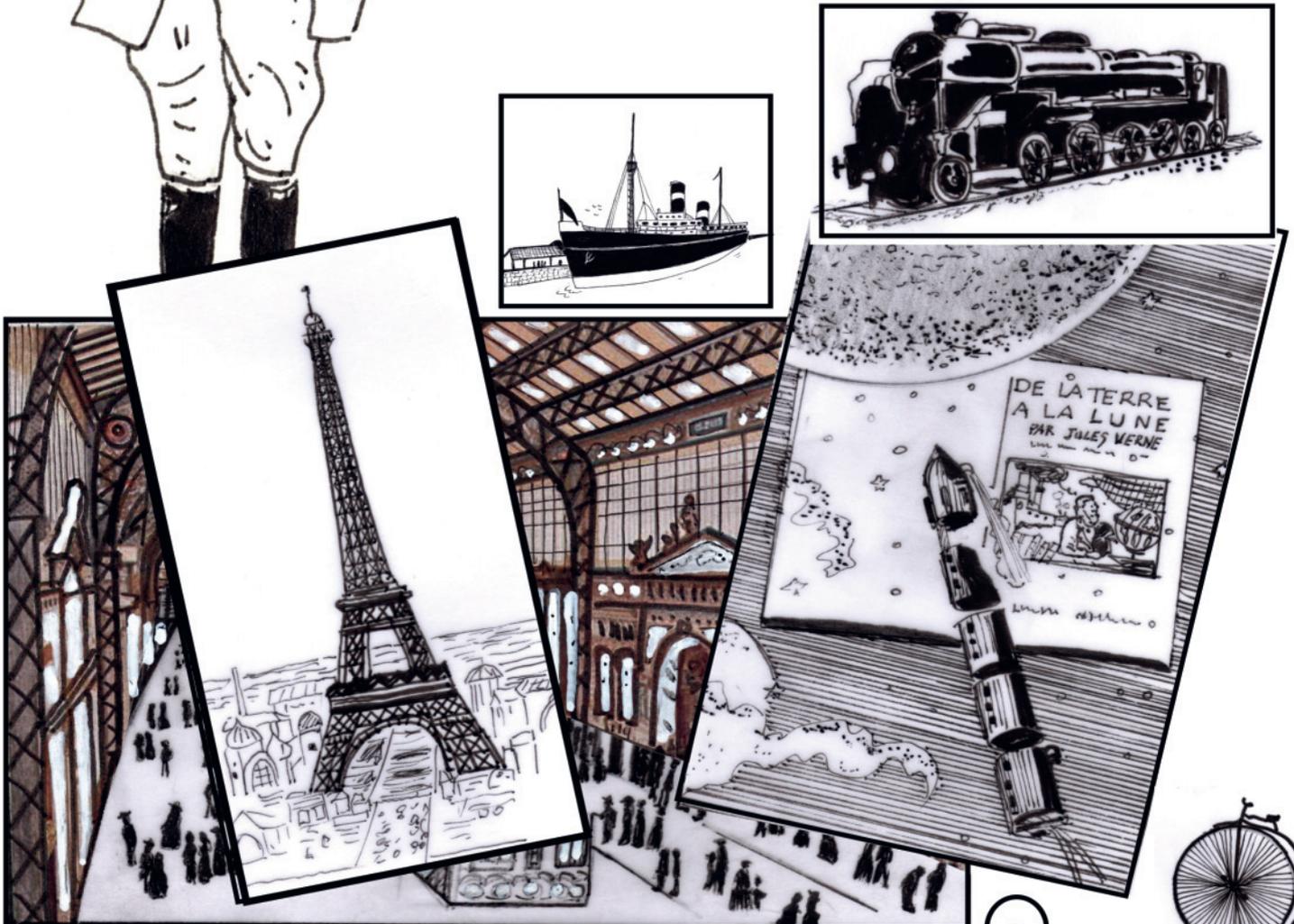
par DPG

PIONNIER DE L'AVIATION

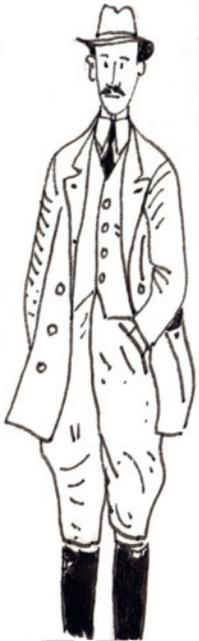


La fin du 19ème siècle est une période riche en inventions industrielles. C'est le siècle de Jules Verne, le siècle où de nombreux entrepreneurs créent les machines du futur. Les Français ont un fort engouement pour les Expositions Universelles, les Jeux Olympiques, les nouveaux sports extrêmes, les voyages, les nouvelles découvertes.

Né dans une de ces familles d'entrepreneurs, Eugène Lefebvre sera l'un de ces ingénieurs curieux, entreprenant et voyageur.



Corb en n  le 4 octobre 1878 , Eug ne Lefebvre, homme d'action, curieux des progr s de son  poque et aimant les d fis, eut une vie courte mais tr s bien remplie. Il trouva h las la mort en pleine gloire.



C'est son oncle, Camille Bourgeois , employ  de commerce qui vient d clarer en mairie la naissance de son neveu le jeune Eug ne, fils d'Ernest Lefebvre et de Julie Brouzy.

C'est pour une d claration de naissance ...



Son p re est tr s souvent absent car il dirige de grands travaux   travers toute la France. On lui doit par exemple la construction d'un pont de plus de 250 m tres   Billy sur l'Allier.



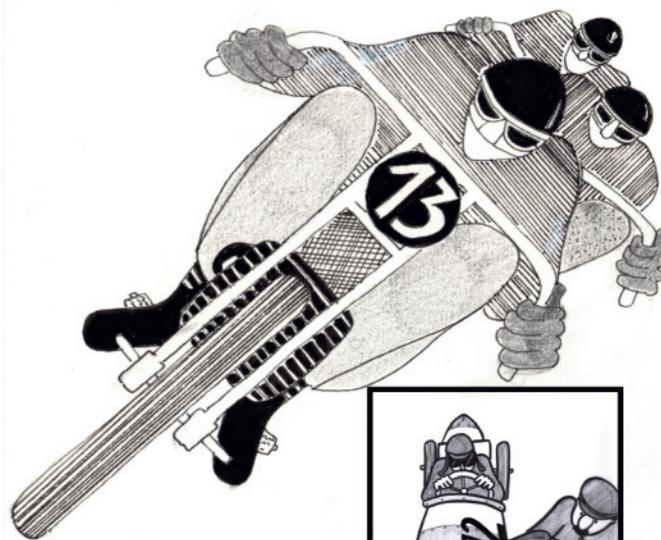
Brillant élève de l'école communale puis de l'école primaire supérieure de Corbie, il obtient une solide formation.



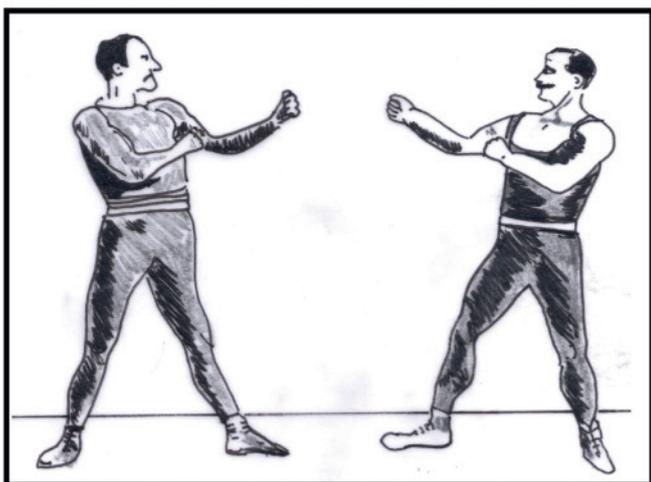
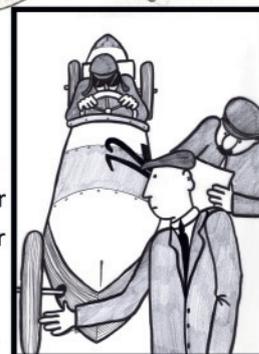
Ce qui lui permet de passer avec succès plusieurs concours d'entrée dans de grandes écoles et de pouvoir être admis dans le prestigieux Institut industriel du Nord à Lille.



Né dans une famille très sportive, Eugène Lefebvre aime l'action. Grâce à son père qui crée une association sportive Eugène pratique très tôt la bicyclette, une discipline où il se fait remarquer au niveau régional grâce à sa persévérance. Il pratique aussi la boxe, participe à des compétitions de motocyclettes et il est tenté par le sport automobile.



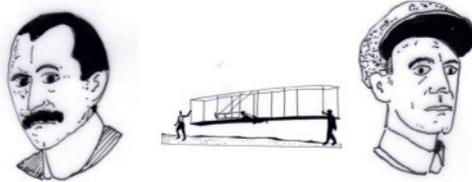
Eugène Lefebvre aime découvrir tout ce qui est nouveau pour son époque.



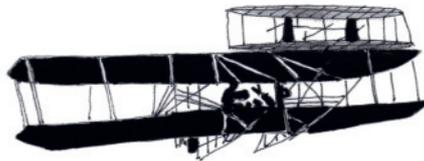
De 1898 à 1907, il travaille à la Société de Froid Industriel de Paris. Puis il se rend à l'étranger pour installer des machines frigorifiques dans plusieurs Pays comme l'Algérie, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Russie. Il s'installe quelques années à Saint-Petersbourg où il doit équiper le laboratoire des Ponts-et-Chaussées. Ses cousins, officiers du Tsar Nicolas II l'introduisent dans la haute société russe.



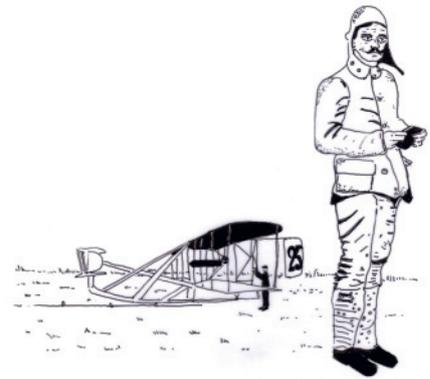
De retour de Russie, il découvre en France un nouveau sport en pleine expérimentation : l'aviation ! Il se met au service des Frères Wright, des américains fabricants de bicyclettes qui se lancent dans la construction d'avions et qui développent un biplan.



Il devient ainsi ingénieur de la première société commerciale des avions Wright, une société dirigée par Michel Clémenceau, fils du célèbre Tigre. .

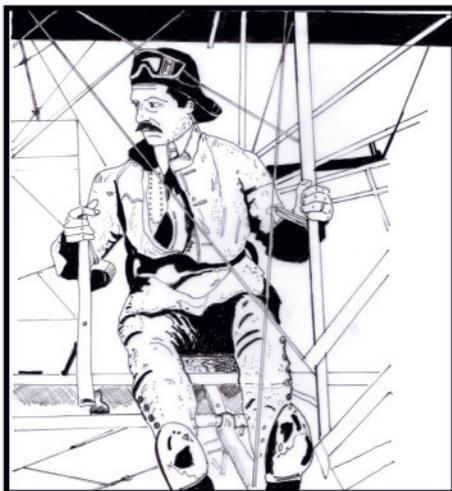


La société ARIEL manquant de pilotes, Eugène Lefebvre profite d'une opportunité et s'entraîne à piloter en Hollande à partir du 8 juillet 1909 avec le mécanicien Lafont.

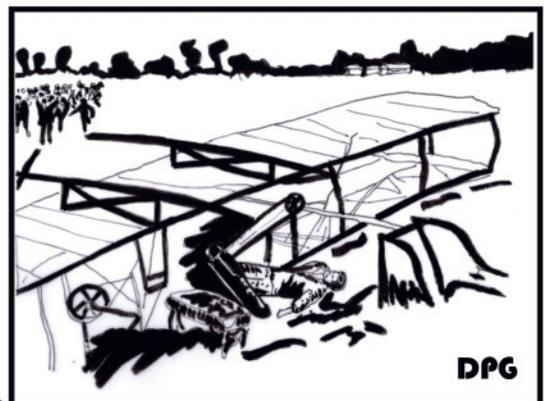


En 15 jours, il va apprendre l'art de voler. Il progresse rapidement ; parcourant avec son avion 100 mètres, 300 mètres puis 800 mètres. Le 21 juillet il réalise un vol de 4 kilomètres au-dessus des routes et des bois et le 5 août il vole pendant 24 minutes. Il est le second aviateur à avoir volé dans le ciel de Hollande.

Fin août 1909, il participe à Reims au premier meeting international, la grande semaine d'aviation de la Champagne. Il y fait une démonstration aérienne qui est considérée comme le premier vol acrobatique de l'histoire de l'aviation.



Au cours de ce meeting, Eugène Lefebvre brille dans 11 épreuves . Il termine en étant le pilote le plus classé de cette compétition. Le président de la République Armand Fallières vient le féliciter dans les stands. Sa notoriété en tant que pilote est désormais établie. Ses concurrents savent qu'ils devront compter avec lui dans les prochains meetings. Malheureusement Eugène Lefebvre trouvera la mort le 7 septembre 1909 alors qu'il essaie un avion sur le terrain de Port-Aviation dans l'Essonne.



Pour en savoir plus, on peut lire le livre « Eugène Lefebvre, premier pilote victime de l'aviation » de Marie-Christine et Michel Damagnez aux Editions Delattre (Février 2006) ou visiter le Musée des Amis du Vieux Corbie

La chauve-souris

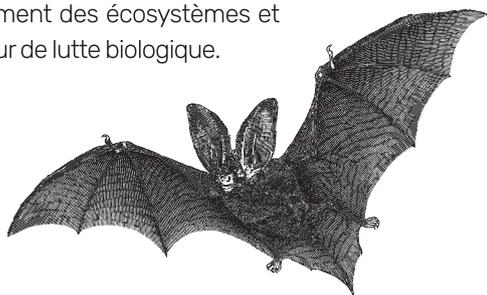
Habitante discrète et fragile de nos caves



Leurs mœurs nocturnes en font des animaux souvent méconnus et parfois mal-aimés. Pourtant les chauves-souris sont inoffensives, fascinantes et indispensables à l'écosystème.

La mystérieuse vie des chauves-souris...

En Europe, les chauves-souris sont des espèces lucifuges qui ont des modes de vie nocturnes. Elles s'orientent dans l'environnement et chassent notamment par l'écholocation. L'ensemble des espèces de chauves-souris d'Europe est exclusivement insectivore et consomme une importante diversité d'insectes et d'araignées. Elles peuvent manger l'équivalent d'un tiers de leur propre poids chaque nuit en période d'activité, dont certains ravageurs des cultures. Elles jouent un rôle important dans le fonctionnement des écosystèmes et sont un vecteur de lutte biologique.



©Bruno Tondelier

Le saviez-vous ?

On raconte que les chauves-souris s'accrocheraient aux cheveux... cette légende du Moyen Âge racontée aux jeunes filles permettait de garder ces dernières sagement à la maison le soir ! Si on constate parfois que des chauves-souris volent au-dessus de nos têtes au crépuscule, c'est seulement qu'un nuage d'insectes nous survole !

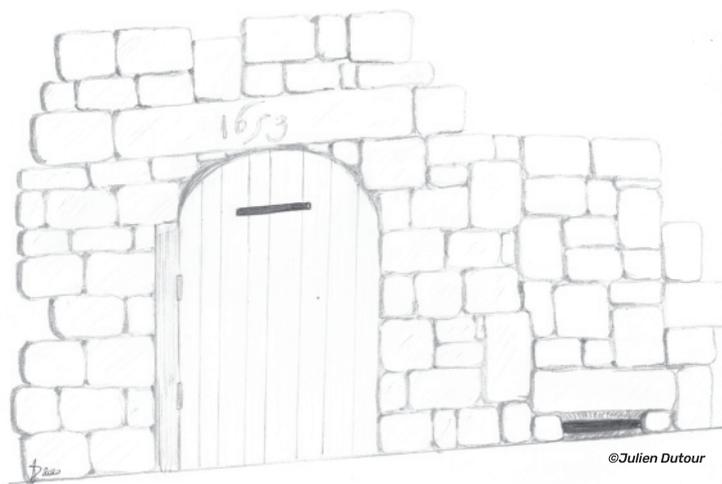


Pour en apprendre plus sur nos amies chauves-souris, scannez le QrCode ou rendez-vous sur vds-lemag.com



Une chauve-souris dans ma cave ? Attention, fragile !

En hiver, les chauves-souris vont choisir des sites souterrains où la température ambiante peut atteindre une dizaine de degrés. Elles peuvent ainsi hiberner à l'abri des températures trop froides. Les caves de nos maisons vont permettre à des individus de passer l'hiver souvent cachés discrètement dans des interstices. **Mais attention, les chauves-souris sont extrêmement fragiles lors de cette période.** Le moindre réveil inhabituel en hibernation force les chauves-souris à puiser dans leurs réserves d'énergie. Elles peuvent ainsi se retrouver à cours d'énergie et ne pas survivre à l'hiver. Si vous constatez la présence de chauve-souris en hiver dans votre cave, il est donc préférable de limiter au maximum le dérangement des individus en évitant de les éclairer et en évitant le bruit. Si vous le pouvez, limitez la fréquentation de la cave au minimum en hiver !



Faites remonter vos observations !

Contribuez à l'amélioration des connaissances sur les chauves-souris en Picardie en saisissant vos observations dans l'outil clicnat.fr ! Vous pouvez également faire appel à un expert de l'association pour faire remonter vos observations ou pour toute question sur les chauves-souris en contactant lucie.dutour@picardie-nature.org

L'hiver, période propice à l'observation des oiseaux

L'hiver est là et pour beaucoup d'entre nous c'est l'occasion de ressortir mangeoires et boules de graisse nous permettant ainsi de faire de jolies observations. Cette pratique vous permet d'observer de nombreux oiseaux car il n'y a pas qu'au Printemps que l'on peut admirer les merveilles de la nature, l'Hiver est une période propice à l'observation, Mais attention, le nourrissage des oiseaux est une pratique qui peut présenter des effets pervers pour nos amis à plumes. Il est donc nécessaire de respecter certaines règles :

- **Ne nourrir que lorsque cela est nécessaire** (en hiver lorsque la température en journée est inférieure à 7°C)
- **Placer la mangeoire en hauteur** (hors de portée des prédateurs et éviter que les graines ne tombent au sol)
- **N'oubliez pas les apports d'eau**



Participez à la grande enquête les oiseaux de chez moi

Fort de une première expérience d'enquête participative autour des oiseaux de notre voisinage, Picardie Nature a décidé de proposer une nouvelle enquête "les oiseaux de chez moi". Son but est de permettre aux Picards d'observer et de recenser leurs voisins à plumes tout en partageant leurs découvertes avec d'autres passionnés aux quatre coins de la région. Picardie Nature a mis en place

des outils intuitifs et simples d'usage pour un très large public.

Alors habitants du Val de Somme, amateurs d'oiseaux de tous âges et de tous niveaux, n'hésitez plus, rien ne vous empêche de prendre vos jumelles ou non et de participer à l'enquête

www.picardie-nature.org
#LesOiseauxDeChezMoi !



Retrouvez cet article en format + en scannant le QRcode ou rendez-vous sur vds-lemag.com



La Commission environnement

Mobilisée face à l'enjeu de la réduction de nos déchets

Si le maître mot de ce mandat est "réduction des déchets", c'est que l'enjeu est de taille. La taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) que doit payer la Communauté de communes va plus que doubler d'ici 2025.

Si l'on veut réduire au maximum l'impact de cette augmentation sur votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), il va falloir que chaque habitant porte une attention particulière au tri et à la réduction des déchets qu'il produit.

Pour chaque tonne de déchets enfouie (ce que nous mettons dans notre poubelle à couvercle vert), nous payons aujourd'hui 30 € de TGAP. En 2025, cela nous coûtera 65 € par tonne. Rapportée aux 4500 tonnes de déchets par an produites sur le Val de Somme, la facture va grimper de presque 160 000 € en 4 ans.

3 questions à Alain SAVOIE, Vice-Président, en charge de la Commission Environnement

1 - Quels sont les atouts du Val de Somme en matière de traitement des déchets ?

La Communauté de Communes du Val de Somme a été précurseur sur de nombreux sujets relatifs à l'environnement. Par exemple, dès 1998 chaque foyer a reçu un bac à couvercle jaune pour le tri des emballages, alors qu'à l'heure actuelle beaucoup de Com de Com collectent en sacs avec tous les inconvénients que cela représente : envol des emballages, sacs ouverts par les animaux errants, coût élevé pour

l'achat et la distribution des sacs, difficulté de stockage des sacs pleins à la maison, etc.

La Communauté de Communes du Val de Somme est également une des premières intercommunalités de France à être passée dès 2016 à la tarification incitative. Ce choix nous permet aujourd'hui de baisser le tonnage des ordures ménagères, en incitant les habitants à mieux trier et à utiliser les services mis à leur disposition : points d'apport volontaires pour le verre et le papier, déchetteries et recycleries.

2 - Quelles sont les nouvelles pistes à explorer afin de réduire les déchets ?

La commission va avoir à travailler sur les biodéchets.

Ces déchets fermentescibles finissent souvent à la poubelle alors qu'ils sont valorisables. Si nous les trions bien, nous pouvons réduire d'un quart nos ordures ménagères. Ces biodéchets peuvent être compostés ou peuvent servir de nourriture aux poules par exemple.

Toujours concernant les biodéchets, nous avons identifié les gros producteurs, les cantines notamment, et nous allons pouvoir organiser une collecte spécifique. Et ce, toujours dans le but de réduire la quantité de déchets qui part en centre d'enfouissement.



Alain SAVOIE, Vice-président de la commission environnement

3 - Comment améliorer le tri pour valoriser les déchets ?

La filière du recyclage s'enrichit chaque année de nouvelles filières à responsabilité élargie du producteur (REP) chargées d'organiser des collectes spéciales pour des matières qui étaient jusque-là considérées comme déchets ultimes. On voit donc se développer de plus en plus des récupérations de placoplâtre, de jouets, d'articles de sport ou de loisirs, d'articles de bricolage et de jardinage. Nous réfléchissons à le mettre en œuvre dans nos déchetteries. C'est pour cela qu'il nous faut des endroits adaptés et modulables comme l'est la déchetterie de Villers-Bretonneux : grands espaces couverts, rayonnages clos et abrités. C'est un équipement moderne qui ne demande qu'à se développer avec l'arrivée de ces nouvelles REP.

Les membres de la commission Environnement

Vice-président : Alain SAVOIE

Didier BARDET - Daours

Martine CAPON - Fouilloy

Miguel CHEVALLIER - Corbie

Stéphane CHEVIN - Le Hamel

Xavier COMMECY - Gentelles

François DEBEUGNY - Cachy

Jean-Luc DELETRE - Chipilly

Denis DEMARCY - Bonnay

Didier DERAMISSE - Corbie

Pascale HUYGHE - Villers-Bretonneux

Frédéric MARTIN - Warloy-Baillon

Délia SANJUAN - Franvillers

Philippe VAN VYNCKT - Lamotte-Brebière

Des solutions simples pour réduire nos déchets

ÉVITER

- Les produits jetables (exemple : lingettes)
- Les prospectus et les publicités

Nos astuces

■ J'opte pour des produits réutilisables

■ Je mets un "Stop Pub" sur ma boîte aux lettres

■ J'utilise un sac réutilisable pour faire mes courses



RÉPARER / RÉUTILISER

- Réparer, donner, troquer
- Donner une seconde vie aux objets et aux vêtements

Nos astuces

■ Avant de jeter je répare ou je fais réparer mes appareils électroménagers

■ Je donne ou j'échange ce qui ne me sert plus. Je peux aussi déposer ces objets dans l'espace "recyclerie" de la déchetterie.

■ Je réutilise les contenants en verre, les sacs en tissu et en papier

COMPOSTER

- Les déchets fermentescibles

Nos astuces

Dans le composteur, je peux mettre :

- Les déchets de cuisine (les épluchures, le marc de café, les restes de repas, l'essuie-tout...)
- Les déchets de jardin

RECYCLER

■ Recycler tout ce qui ne peut pas être évité, réduit, réparé ou réutilisé

Nos astuces

■ J'apporte mon verre et mon papier dans les colonnes prévues à cet effet



RÉDUIRE

- Le gaspillage alimentaire
- Les emballages jetables
- Les produits suremballés
- Les achats de produits neufs

Nos astuces

■ Je gère mes stocks de produits alimentaires et j'apprends à cuisiner les restes

- J'achète en vrac
- J'achète des produits d'occasion

■ Je mets dans mon bac jaune, tous les emballages (qui viennent souvent de ma cuisine ou de ma salle de bains)

■ Je dépose en déchetterie le bois, la ferraille, le carton, les déchets verts

L'économie circulaire

Une inspiration pour notre avenir

Comment ne pas mettre en péril les ressources naturelles et les matières premières de la planète ? Comment réduire les quantités de déchets ? Comment valoriser les déchets non recyclés ? Telles sont les grandes questions qui se posent au niveau planétaire mais aussi à nous, communauté de communes. Questions que doivent aussi avoir à l'esprit chacun d'entre nous en tant que consommateur qui payons aussi pour le traitement des déchets qui affichent des coûts de plus en plus importants.



Une responsabilité exercée en aval par la CCVS

La CCVS a toujours été à la pointe en matière d'environnement et de gestion des déchets : mise en place de la tarification incitative, installation de PAV dans chaque commune du territoire, aménagement de deux déchetteries, vente de composteurs à tarif préférentiel, ... en suivant deux objectifs principaux : respecter l'environnement tout en encadrant les coûts. Mais si nous souhaitons continuer à contenir ces dépenses, il nous faudra aller encore plus loin dans les années à venir : une des pistes d'action est de renforcer l'éducation à une consommation responsable.

Consommation responsable et économie circulaire

L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus." (source : ADEME, 2014. Économie circulaire : Notions)

Les achats sur les réderies, si populaires dans notre région, font partie de ces comportements citoyens qui s'inscrivent dans ce que l'on appelle l'économie circulaire. Avoir recours plus souvent à la réparation ou à l'utilisation de biens d'occasion, en finir avec la société du tout jetable.





Recyclerie : la seconde vie des objets, un phénomène durable.

Le principe d'une recyclerie est simple : collecter des objets, les remettre en état pour ensuite les vendre à moindre coût. Déposer ces objets en recyclerie comporte plusieurs intérêts :

- Elle sensibilise au recyclage et gestes écocitoyens
- Elle favorise la création de nouveaux emplois, particulièrement pour les jeunes en réinsertion
- Elle permet de remettre sur le marché des objets rénovés à un prix modique.

Un partenariat en développement

Les deux déchetteries du territoire situées à Corbie et à Villers-Bretonneux disposent toutes deux désormais d'un espace recyclerie en partenariat avec les Astelles, une structure d'insertion par le travail. Les Astelles collecte les meubles, équipements ménagers dans les espaces déchetterie dédiés ou à domicile. Elle propose également au sein de ses locaux situés à Amiens un espace boutique. N'hésitez plus, lorsque vous déposez vos objets en recyclerie vous faites un geste pour la planète et vous savez que votre objet pourra rendre service et fera des heureux. Si vous souhaitez déposer des objets en recyclerie il vous suffit de le préciser au gardien qui vous indiquera l'espace dédié.



Tous les objets collectés arrivent ici et sont ensuite triés par les salariés selon leur catégorie



Après remise en état, les objets sont revendus à prix modique dans la boutique

La boutique des Astelles

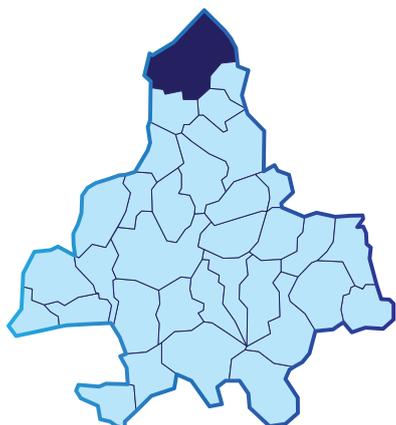
3 avenue du pays d'Auge
80000 Amiens
Tél : 03 22 69 26 26
Ouvert du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h



L'économie circulaire, le recyclage, les DIY vous intéressent ?

Foncez à la médiathèque, un large choix de documents (livres, magazines, CDs, DVDs, ...) pour petits et grands vous y attendent.





Si tu vas à Warloy Baillon

La commune

Nombre d'habitants : 767

Superficie : 1 527 hectares

Nom du maire : Frédéric MARTIN

Mairie : 1, rue Jules Ferry

80300 Warloy-Baillon

Tél. : 03 22 40 55 26

mairie.warloy-baillon@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi et jeudi de 16 h à 18 h 30

Mercredi de 15 h à 18 h 30

Vendredi de 14 h à 18 h 30

Permanence élus : Sur rendez-vous

Les associations et président(e)s :

■ ACPG CATM, M. Pierre DIGEAUX

■ Amicale des Sapeurs-Pompiers

Mme Carole THERASSE

■ Ballon au poing

M. Jean-Guy OBLET

■ Familles rurales

Mme Laurence VAN CANNEYT

■ Le club des aînés

Mme Françoise DENIS

■ Les séniors de Florentine

Mme Catherine CHANCELIER

■ Parents d'élèves du SISCO

M. Thomas HERMANT

■ Parents d'élèves école Notre-Dame

M. Yann CHARON

■ Société de chasse

M. Maxime FOURDRINIER

■ Tous en forme

Mme Nadine BELISON



Henri CARNOY, grande figure du village

Emile Froidure, qui écrira sous le nom d'Henri Carnoy, est né le 12 mai 1861 à Warloy. Le grand-père Auguste Carnoy était à la fois cabaretier et saiteur (tisserand), l'arrière grand-père était brasseur et l'arrière-arrière-grand-père était marchand de fil à Baillon. Côté maternel, tous ses aïeux étaient dans le tissage et saiteurs.

Encore adolescent, il entreprend de recueillir des contes, des chansons, des formulettes et des dictons dans son entourage. En quelques années, il rassemble la plus belle collecte de contes de Picardie.

Professeur de lettres dans les lycées parisiens, Henri Carnoy est l'un des plus grands poètes folkloriques français. On lui doit une grande quantité d'ouvrages dont de nombreux dictionnaires biographiques. En 1883, il publia cette même année un important ouvrage sur la Littérature orale de la Picardie qui fut couronné par la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.

Un buste a été élevé en son nom, place du Fort



Le moulin de Rolmont

On comptait autrefois pas moins de 8 moulins à vent sur le territoire de la commune. Des moulins à farine bien sûr, mais aussi un moulin à huile et un à waide, plante teinturiale. Il n'en reste qu'un sur les hauteurs du village à l'emplacement du Bois de Rolmont et dont la tour se dresse encore sur la petite route qui mène à Hérencourt.

Robert BEAUMONT

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le docteur Robert BEAUMONT, résistant Warloisien mit à profit la mobilité qu'exigeait son métier pour cacher de nombreux aviateurs tombés sur notre sol. Arrêté, il trouva la mort lors du bombardement de 18 février 1944 alors qu'il était dans une cellule de la prison d'Amiens. Une plaque remercie ce héros du village au nom des habitants.

De l'hospice à la maison de retraite

En 1907, Henriette Florentine Carnoy lègue au bureau de bienfaisance de la commune des terrains, bâtiments et valeurs mobilières qui permettent la construction d'un hospice en 1908. Elle souhaite que les nécessiteux et indigents puissent y être accueillis pour y finir leur vie dans des conditions décentes. En 1982, la construction d'une aile supplémentaire permet de le moderniser et de le transformer en maison de retraite. En 2001, la maison de retraite devient EHPAD. Depuis 2019, les seniors vivent dans un tout nouveau bâtiment, à quelques mètres de l'ancien. Plus fonctionnel et plus lumineux, il est aussi plus grand.



Services

- Maison de santé – Médecins généralistes, dentistes, kiné...
- Fabien BRABANT – Du sol au plafond
- Dominique CALAIS – Couvreur
- Florian DAUDIN – Enseignant cavalier professionnel et vente de selles
- Ricard DEMAIE
Plombier chauffagiste
- Frédéric DHAILLE – Taxi
- Eric DHEDIN
Aménagements naturels
- Corinne FERRIERE
Corinne Coiffure – Salon de coiffure
- Caroline JEAN – Avocat
au Barreau d'Amiens
- Gaëtan JULLIEN – Informatique
- Guillaume LECLERC
Espaces verts
- Caroline LECRONIER – Notaire
- Entreprises de plâtrerie Manot
- David MORAND – Boulanger
- Clément OLIVIER – Pharmacien
- Marie SENECAAT – Graphiste



Pour en apprendre + sur Warloy-Baillon, scannez le QrCode ou rendez-vous sur vds-lemag.com



Activités



Monument



Agence postale



École



Maison de santé

Pour en savoir +

Pour mieux connaître l'histoire de Warloy-Baillon, vous pouvez consulter l'intéressante monographie de Guy Marin "Warloy-Baillon, du Moyen Âge à nos jours".

FICHE MÉTIER

ATSEM

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (plus connus sous l'acronyme d'ATSEM) sont recrutés par les communes qui les mettent à disposition des classes maternelles. Le métier d'ATSEM, très féminisé, est la profession du secteur de la petite enfance la plus recherchée dans la fonction publique



L'ATSEM fait partie de la fonction publique territoriale (FPT), catégorie C et il est employé par la commune, synonyme de stabilité et de sécurité de l'emploi. C'est le maire qui nomme et met fin aux fonctions de l'ATSEM, après avis du directeur ou de la directrice de l'école. En école maternelle, elle est sous la responsabilité du directeur d'établissement et de l'enseignant qu'il assiste.

Le rôle de l'ATSEM

L'ATSEM est l'assistant privilégié des professeurs des écoles des classes maternelles. Il agit à ses côtés au quotidien en prenant sa part dans le projet éducatif de l'école et dans les activités pédagogiques de la classe. L'ATSEM a pour mission principale de seconder et d'assister les professeurs des écoles au quotidien pour l'animation et l'éducation des jeunes enfants de 3 à 6 ans. L'ATSEM assure l'accueil des enfants, les aide dans les tâches où ils ne sont pas encore autonomes (comme le déshabillage, l'habillage, le lavage des mains, passage aux toilettes). Il surveille la sieste des plus petits. Selon les écoles et les fonctionnements, il peut les encadrer aussi pendant les repas. Tout en leur apprenant progressivement à acquérir de l'autonomie. Il prépare, surveille et range le matériel lors des ateliers, et nettoie les lieux d'activité. Il a un rôle essentiel dans la bonne marche de l'école maternelle. Dans certaines écoles il peut intervenir dans plusieurs classes.

Les missions d'un ATSEM

Au quotidien l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles peut être amené à :

- ▶ Accueillir les enfants et leurs parents
- ▶ Aider les petits à mettre et enlever leurs chaussures, manteau, sac et cartable...
- ▶ Aider l'enseignant à préparer certaines activités
- ▶ Nettoyer les tables après certaines activités
- ▶ Veiller au bien-être des enfants
- ▶ Enseigner aux petits les gestes de propreté
- ▶ Accompagner les enfants à la cantine
- ▶ Surveiller le repas en considérant que c'est aussi un temps d'apprentissage
- ▶ Accompagner les sorties scolaires
- ▶ Préparer les petits pour la sieste, les réveiller
- ▶ Distribuer le goûter
- ▶ Ranger la classe et le matériel



Les qualités d'un ATSEM

L'ATSEM doit aimer vivre au sein d'un groupe d'enfants, supporter un certain niveau de bruit et faire preuve d'une disponibilité constante. Il doit être très organisé et patient, il doit savoir s'exprimer avec douceur tout en fixant un cadre de travail au groupe en cohérence avec les projets développés par le professeur des écoles.

En tant que responsable d'enfants, les qualités prioritaires à posséder sont la rigueur, la pédagogie, le sens du travail en équipe. La créativité est aussi un atout dans ce métier.

L'ATSEM est aussi à certains moments l'interface entre les parents et l'école. Il doit rassurer les parents et établir avec eux un climat de confiance car certains peuvent être inquiets de laisser leurs enfants pour la première fois à l'école. Cependant l'ATSEM doit respecter son devoir de réserve.



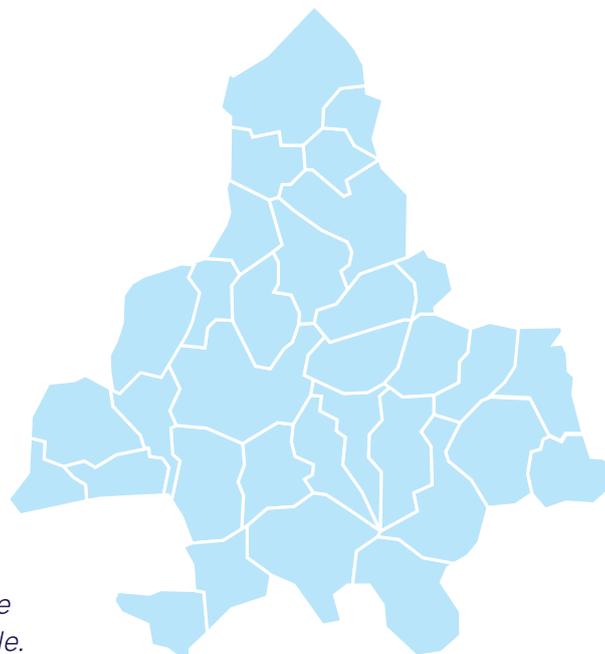
Formations et concours pour devenir ATSEM

Pour devenir agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), le plus court chemin est de passer un CAP petite enfance (deux ans d'étude après la 3^{ème}) puis de se présenter au concours. Mais l'on peut s'y préparer à différents moments de son parcours professionnel. Plusieurs concours sont possibles : concours externe, concours interne, concours pour les professionnels de la petite enfance. Renseignements possibles auprès de Pôle Emploi. Avoir le concours ne donne pas un poste. Il faut ensuite postuler auprès des mairies.



Le PLH, c'est quoi ?

P pour **Programme** **L** pour **Local** **H** pour **Habitat**



Le PLH ou programme Local de l'Habitat est un document stratégique d'orientation, de programmation, de mise en œuvre et de suivi de la politique de l'habitat à l'échelle intercommunale. Le PLH est porté par l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) depuis son élaboration jusqu'au suivi de sa mise en œuvre.

Chaque PLH comporte :

- Un diagnostic sur le fonctionnement du marché local du logement et sur les conditions d'habitat et de logement des habitants du territoire
- Des orientations stratégiques
- Un programme d'actions

Le PLH en Val de Somme

Le PLH du Val de Somme a été approuvé le 30 septembre 2020 par l'assemblée communautaire, le document est intégralement consultable sur le site valdesomme.com rubrique « Aménagement »

Les priorités de la C CVS en matière de logement sont déclinées dans deux types d'orientations :

■ Des orientations stratégiques :

il s'agit ici de grandes lignes directrices de la politique en faveur du logement qui sera menée par la Communauté de communes du Val de Somme sur la période 2020-2025

■ Une orientation transversale

liée à l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation du projet.

PLH / PLUI qui fait quoi ?

Le PLUI c'est le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, c'est un document qui vise à définir la destination des sols et les règles qui s'y appliquent. Il définit les prescriptions indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles sont les zones réservées à la construction, les zones qui doivent rester naturelles, ... Le PLUI est régi par les dispositions du code de l'urbanisme

Le PLH, Programme Local de l'Habitat comme nous l'avons défini ci-dessus est régi par les dispositions du code de la construction et de l'habitation. PLUI et PLH sont des documents cadre, le PLH faisant partie intégrante du PLUI.



Les orientations stratégiques

1 Atteindre les objectifs d'un développement organisé et solidaire grâce à une production de logements vertueuse en consommation foncière (redynamisation des pôles, rééquilibrage de la production neuve entre les pôles et les communes, mobilisation des friches et dents creuses, lutte contre les logements vacants , ...)



2 Faciliter les parcours résidentiels en répondant à la diversité des besoins en logements (accompagnement du vieillissement de la population, prise en compte des besoins des primo-accédants, fluidification du marché locatif social, ...)

3 Améliorer la qualité des logements en mettant en place un dispositif opérationnel d'amélioration de l'habitat et en accompagnant le recours à des études préalables d'aménagement et à l'innovation dans l'habitat



4 Améliorer l'accompagnement des problématiques liées au logement des publics fragiles en assurant le droit à l'information des demandeurs de logements sociaux, en prenant en compte les besoins des jeunes en formation ou en insertion professionnelle, en luttant contre le mal logement (en particulier la cabanisation à l'année) et en maintenant la qualité de l'accueil des gens du voyage.

Pour plus de renseignements contactez le service PLUI/PLH - 03 22 96 05 96

PLH, un exemple concret : la construction d'un logement d'urgence

La CCVS a racheté les anciens locaux du CER à Corbie. Une partie des locaux va être transformé en logement d'urgence d'une surface totale de plus de 83m².

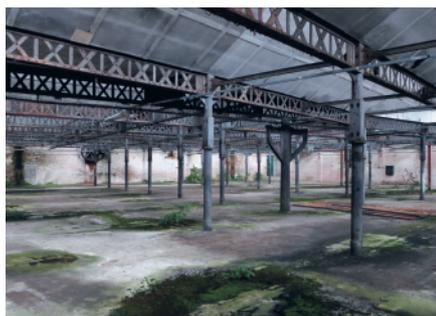


Montant total des travaux : 206 000 € HT
Montants des subventions :
• DETR = 60 260 € HT
• DSIL = 65 110 € HT
Montant total subventions = 125 370 € HT

La filature,

ou la métamorphose d'une vieille usine en médiathèque

La Filature, nouvelle médiathèque intercommunale ouvrira ses portes au début du Printemps 2021. L'occasion de revenir en images sur plus de deux années de travaux dans le but de faire de ce lieu historique de Ribemont-sur-Ancre, un lieu de connaissance et de partage.



2018
Début du chantier de mutation de la friche industrielle



L'intégralité de la charpente métallique a été conservée et repeinte en blanc et contribue à conserver l'aspect industriel, figure historique de ce bâtiment.



Les sheds ne pouvant être gardés en l'état, ils ont été reconstruits pour conserver l'identité du lieu



De grandes baies ont été posées de manière à baigner l'espace d'une belle lumière naturelle



Les deux façades existantes en brique ont été conservées et percées pour apporter de la lumière et dévoiler l'intérieur de la médiathèque



La charpente métallique industrielle organise les espaces intérieurs : des espaces de lecture, un espace multifonction qui accueillera spectacles, ateliers et événements en tout genre.



Deux nouvelles façades en brique ont été créées délimitant ainsi la médiathèque du parvis



2021
Fin du projet.
La médiathèque se prépare à ouvrir ses portes dès ce printemps.



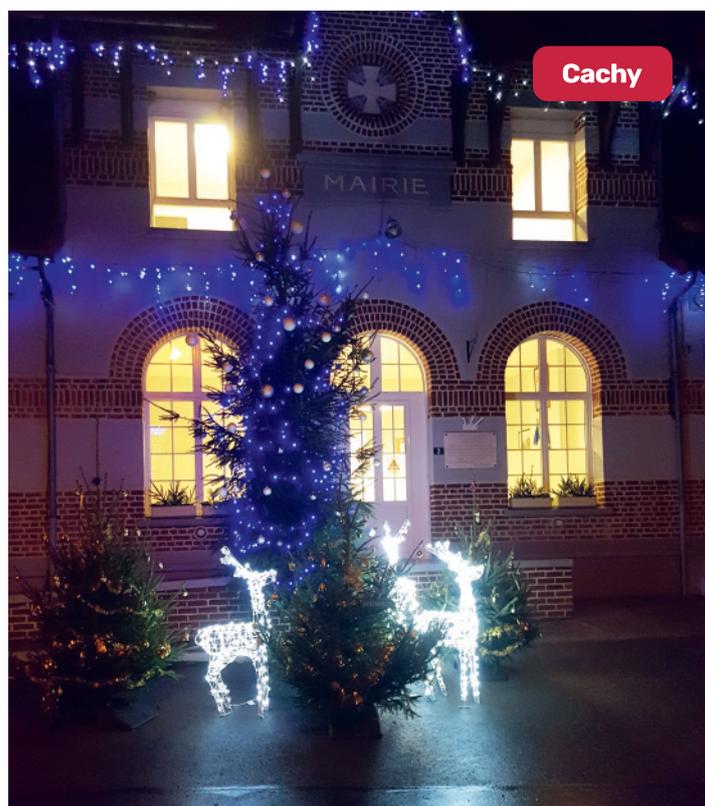
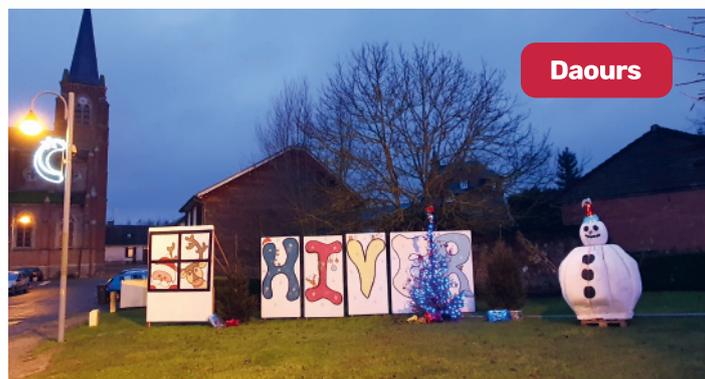
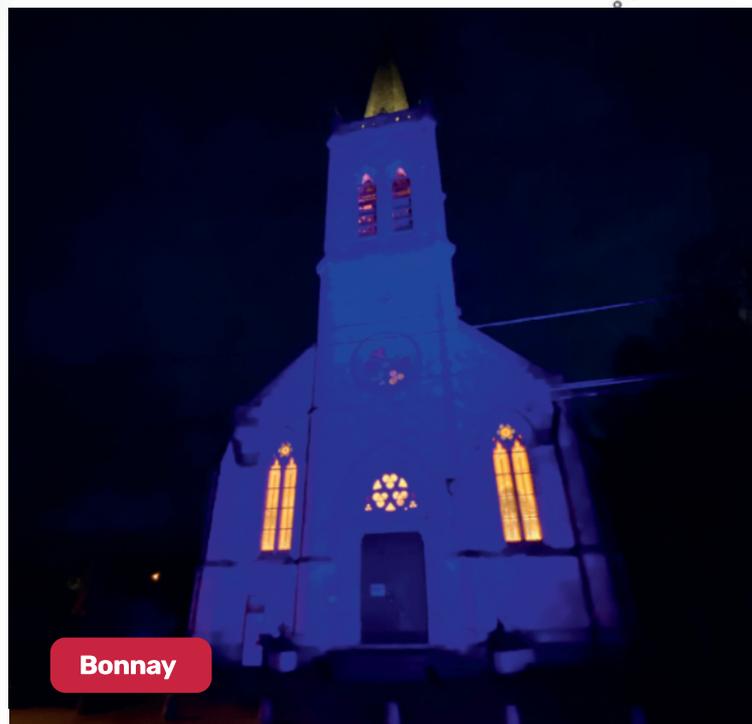
Située à Ribemont-sur-Ancre, la construction de la Filature de laine peignée dite filature Hourdequin Dhaille et ses fils, puis Charles Hourdequin a été construite à partir de 1874. À partir de 1952, elle produit également des fils de bonneterie et de mercerie et compte plus d'une centaine de travailleurs en 1960. L'établissement a cessé son activité en 2001.

Réalisation : **bureaufaceb**
Surface : **400 m²**
Montant total : **1 669 115 € HT**

Subventions :
• DRAC : 520 000 € | Région : 359 628 € | FNADT : 100 000 €
Montant Total subventions : 979 628 €



Les fêtes dans nos communes





Bussy-lès-Daours



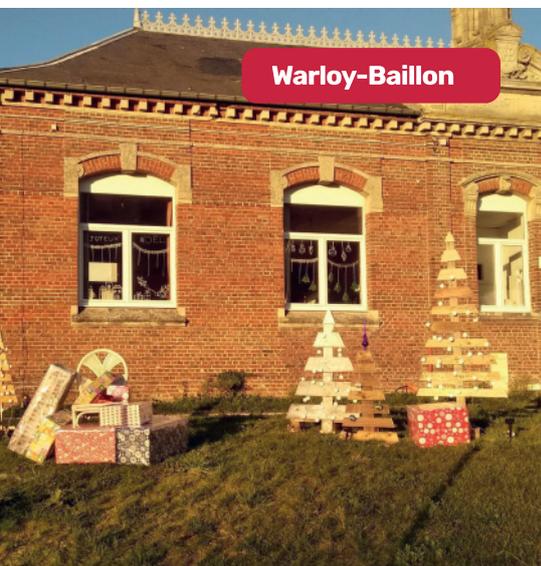
Franvillers



Bresle



Méricourt



Warloy-Bailion



Corbie



Lahoussoye

Le mag

Val de Somme

NOUVEAU!

Retrouvez le mag en version webzine
et téléchargez la version augmentée enrichie
sur votre tablette !

Rendez-vous sur vds-lemag.com



Vidéos



Ambiances
sonores



Liens
annexes



Contenus
exclusifs